

1^{er} éditeur de l'éducation à obtenir la qualification SecNumCloud pour ses logiciels (PRONOTE), Docaposte se dote d'une charte éthique pour renforcer la protection des données scolaires

Docaposte, filiale numérique du groupe La Poste, devient le premier éditeur du secteur de l'éducation à obtenir la qualification SecNumCloud SaaS 3.2 délivrée par l'ANSSI* aux logiciels EDT, PRONOTE, PRONOTE Primaire et HYPERPLANNING, édités par sa filiale Index Éducation.

Pour renforcer son engagement en faveur d'un numérique éducatif responsable et maîtrisé, Docaposte se dote également d'une charte éthique dont les principes sont posés par un comité d'experts.

Leader français de la confiance numérique, Docaposte poursuit ainsi ses investissements pour demeurer aux plus hauts standards de sécurité afin de proposer des environnements numériques de travail toujours plus sécurisés et de garantir la protection des données sensibles des établissements scolaires, des élèves et des familles.

La qualification SecNumCloud obtenue par Docaposte confirme la volonté historique d'Index Éducation d'offrir le meilleur niveau de protection aux 18 millions d'utilisateurs de ses solutions en œuvrant à la mise à disposition d'environnements de travail toujours plus sécurisés dans 10 000 établissements du primaire au supérieur.

En plus de 30 ans, ses applications et en particulier PRONOTE sont devenues des outils de référence pour les chefs d'établissement et sont essentielles au quotidien pour toute la communauté éducative (vie scolaire, enseignants, parents, élèves...) avec plus de 4,3 milliards de connexions sur l'année 2023-2024.

La garantie d'un hébergement des données sécurisé, souverain et éthique

Pour obtenir la qualification SecNumCloud SaaS, la filiale de Docaposte a intégré dans son fonctionnement, le développement de ses solutions et l'hébergement des données, les pratiques les plus rigoureuses et éprouvées répondant aux exigences établies par l'ANSSI et la doctrine de l'État en matière de cloud.

L'ensemble des logiciels proposés en mode SaaS par Index Éducation est concerné par cette qualification : EDT, PRONOTE, PRONOTE Primaire et HYPERPLANNING.

Dans ce cadre, Docaposte garantit l'hébergement des données scolaires exclusivement en France, dans les datacenters d'Index Éducation opérés par ses équipes. Au sein de ces infrastructures sécurisées, chaque établissement dispose d'un environnement dédié, chiffré et cloisonné permettant aux chefs d'établissement et aux autorités compétentes, telles que les services académiques pour le Primaire par exemple, de rester responsables

du traitement des données confiées par la communauté éducative, et d'assurer leur intégrité et leur protection.

Une démarche d'amélioration continue au service du monde de l'éducation

L'obtention de cette qualification marque une nouvelle étape dans la stratégie déployée par Docaposte depuis l'acquisition d'Index Éducation en 2020. Docaposte ouvre la voie à l'ensemble de l'écosystème Edtech en initiant la création d'une chaîne de services de confiance pour un parcours utilisateur plus fluide et sécurisé, au bénéfice de toute la communauté éducative et des acteurs publics, au premier rang desquels les collectivités territoriales et l'État. Cette stratégie est soutenue par la Banque des Territoires, coactionnaire d'Index Éducation.

Docaposte se dote d'une charte éthique pour l'éducation et la jeunesse

Parallèlement au renforcement du niveau de protection des données qu'elle héberge, Docaposte s'engage en faveur d'un numérique éducatif éthique en se dotant d'une charte visant à favoriser une utilisation maîtrisée des données scolaires, en cohérence avec les valeurs de confiance et d'intégrité de sa maison mère La Poste.

La charte éthique pour l'éducation et la jeunesse a été élaborée par un comité composé d'un panel d'experts de l'éducation, de la data et du numérique. Lancé en novembre 2023, ce comité est co-présidé par Stéphanie Dupuy-Lyon, directrice de l'engagement sociétal du groupe La Poste, et Jean-Gabriel Ganascia, enseignant-chercheur, spécialiste en intelligence artificielle.

Cette charte repose sur 6 grands engagements : loyauté, confidentialité, transparence, sécurité, responsabilité sociétale et environnementale, inclusion. Elle consolide les pratiques engagées par Docaposte pour co-construire avec les partenaires Edtech un environnement numérique éducatif de confiance.

A retrouver ici : https://www.docaposte.com/wp-content/uploads/2024/09/charte_ethique_09_2024.pdf

« Avec cette qualification, qui est aujourd'hui le standard de sécurité et de confiance le plus élevé en France et en Europe, nous avons fait le choix de répondre à la doctrine de l'État en matière de cloud en faisant de PRONOTE le seul outil de gestion de vie scolaire répondant aux plus hautes exigences concernant la sécurité des données sensibles. », souligne **Olivier Vallet, Président-directeur général de Docaposte**

« Cette reconnaissance reflète le niveau d'exigence de nos infrastructures ainsi que l'engagement continu de nos équipes pour une qualité de service quotidienne optimale. Index Éducation ouvre une nouvelle page de son histoire et assoit la position de Docaposte comme partenaire de premier plan des acteurs publics, au service des établissements scolaires et de formation ainsi qu'à leurs utilisateurs qui nous font confiance. », complète **Benoît Parizet, Directeur général adjoint de Docaposte, en charge de la Direction Secteur Public et Éducation.**

* Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

À propos de Docaposte

Référent de la confiance numérique en France et filiale du groupe La Poste, Docaposte accompagne toutes les entreprises et institutions publiques dans leur transformation et leur permet de l'accélérer, en confiance. Expert dans le traitement de données sensibles et Tiers de confiance, Docaposte bénéficie d'un positionnement unique sur le marché qui lui permet de répondre de bout en bout à l'intégralité d'un besoin client, dans le respect des réglementations et avec l'assurance d'une donnée hautement sécurisée. Leader des solutions numériques de confiance (vote électronique, lettre recommandée électronique, signature électronique, archivage numérique) et premier opérateur de données de santé en France avec plus de 45 millions de dossiers médicaux, Docaposte apporte son expertise dans la conception et la gestion de plateformes numériques sur mesure. Ses savoir-faire industriels et de délégation de gestion lui permettent de répondre à tous les besoins de ses clients. Docaposte compte 60 000 entreprises, collectivités et administrations clientes, plus de 6 500 collaborateurs répartis sur 113 sites en France et à l'international. Docaposte a réalisé 954 M€ de chiffre d'affaires en 2023. Plus d'information sur www.docaposte.com

Contact presse : Patrice Lemonnier, 01 55 44 25 35 / patrice.lemonnier@laposte.fr